



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 12 janvier 2015.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Vincent Maranda, greffier
Ramin Jawanda, trésorière

ABSENCE

Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
---------------	---	------------------------------------

1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

No : R3746-2015

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 12 janvier 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

No: R3747-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 décembre 2014 et des séances extraordinaires des 6, 17 décembre 2014 et 5 janvier 2015.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

D'approuver les procès-verbaux des séances des 1^{er}, 6 et 17 décembre 2014 ainsi que la séance du 5 janvier 2015 tels que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. MOT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTION

5.1. Monsieur Peter Batcup – 583 Main

- Concernant le montant des salaires mensuels indiqués, le budget prévu et le montant de l'an dernier devraient être indiqués.

5.2. Monsieur Bill Driver – 104 Elm

- Il note que l'énoncé de mission budgétaire ne parle pas de bilinguisme. Monsieur le maire Ed Prévost affirme que la Ville a un statut bilingue qui doit être maintenu. Lors de la présentation du plan stratégique nous allons renforcer notre engagement à cet effet.



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

5.3. **Mr. Jean-Pierre Cambron – 168 Fairhaven**

- Collecte d'ordure changée, est-ce temporaire? Est-ce possible de déposer les ordures à un endroit spécifique au cas où un citoyen manque la collecte?
Monsieur le maire Prévost répond que c'est pour une période de trois mois seulement. Pour la deuxième question le maire soulève que la Ville reçoit des soumissions pour des bacs spéciaux qui seront plus gros tout comme ceux du recyclage.

6. **CORRESPONDANCE**

6.1. **Dépôt du bordereau de correspondance du mois de décembre 2014**

7. **RAPPORT DES COMITÉS, AD HOC, S'IL Y A LIEU**

8. **SERVICE DE L'URBANISME**

8.1. **Résolution – proposition pour la modification de l'article 308 du Règlement de Construction N° 528**

No : 3748-2015

ATTENDU qu'une proposition de modification de l'article 308 du Règlement de Construction N° 528 a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme pour discussion;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications proposées à l'article 308 du Règlement de Construction N° 528;

**PAR CONSÉQUENT,
Il est dûment proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson donne son accord à la recommandation du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. **Résolution – dérogation mineure 343 Green Lane**

No : R3749-2015

ATTENDU qu'une demande pour une dérogation mineure a été reçue par le Dr Leif Modeweg-Hansen pour la construction d'un hangar à bateau;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme **ne recommande pas** l'approbation de la dérogation mineure pour la raison suivante :

Une dérogation mineure n'est pas nécessaire puisque le bâtiment accessoire peut être construit ailleurs sur la propriété selon le règlement en vigueur à ce moment.

**PAR CONSÉQUENT,
Il est dûment proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson donne son accord au CCU et ne recommande pas l'approbation de la dérogation mineure demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. **Résolution – proposition de modification au Règlement de Zonage et au plan d'urbanisme pour le projet proposé sur la rue Mayfair dans le développement des Vallées d'Hudson**

No: R3750-2015

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le règlement de zonage;



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le plan d'urbanisme;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le lotissement;

ATTENDU QU'un référendum sera nécessaire pour modifier le lotissement;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme **recommande** les modifications et les amendements proposés pour le projet proposé sur la rue Mayfair dans le développement des Vallées d'Hudson;

PAR CONSÉQUENT,

Il est dûment proposé par le conseiller Deborah Woodhead

Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best

Il est résolu:

QUE le Conseil de la Ville d'Hudson donne son accord au CCU et recommande les modifications et les amendements proposés pour le projet proposé sur la rue Mayfair dans le développement des Vallées d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRÉSORERIE

9.1. Approbation des déboursés, salaires et comptes fournisseurs:

No : R3751-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période de décembre 2014.

Pour ce motif,

Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg

Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer

Il est résolu:

D'approuver les déboursés, les salaires et les comptes fournisseurs suivants:

i) Déboursés :	\$211,143.11
ii) Salaires :	\$299,657.66
iii) Mensuels	\$202,818.02

Le trésorier certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants provenant de son fonds général pour pourvoir à ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Adoption de la liste des décaissements et dépenses préautorisés pour l'exercice financier 2015

No : R3752-2015

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite établir la liste des dépenses pouvant être acquittées dès réception d'une facture.

Pour ce motif et

Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer

Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson

Il est résolu :

D'APPROUVER la liste de décaissements et dépenses incompressibles suivantes pour l'exercice financier 2015:

- les comptes de services d'utilités publiques; (électricité, gaz, téléphone, câble, Internet, cellulaire, etc.);
- les comptes d'achat d'essence, et diesel;
- les salaires ainsi que les remises de diverses retenues sur les salaires aux termes des lois provinciales et fédérales;
- les frais de poste et de messagerie;
- les droits d'immatriculation des véhicules;



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

- f) les frais de déplacement et le remboursement des dépenses diverses dues aux employés et membres du conseil conformément aux politiques de remboursement de frais de déplacement;
- g) le paiement des taxes perçues au nom du gouvernement fédéral et provincial;
- h) les contrats d'entretien et/ou de service préalablement approuvés par résolution ou règlement du conseil
- i) les loyers d'équipement de bureaux;
- j) les frais inhérents aux ententes inter municipales conclues par règlement ou résolution de la Municipalité;
- k) le paiement des quotes-parts imposées à la Municipalité par la MRC;
- l) Cours de formation prévus au budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES
- 11. TRAVAUX PUBLICS
- 12. ENVIRONNEMENT & SANTÉ
- 13. PARCS & LOISIRS
- 14. CULTURE & TOURISME
- 15. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

15.1. **Résolution – programme d'entretien préventif de la Société de l'assurance automobile du Québec**

No: R3753-2015

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE la Ville d' Hudson autorise Monsieur Adrian Bonnemayers, Capitaine du Service des Incendies de la Ville d'Hudson ou en son absence, Monsieur Daniel Leblanc, assistant chef du Service des Incendies de la Ville d'Hudson, de signer pour et au nom de la Ville d'Hudson tous les documents relatifs au Programme d'entretien préventif requis par la Société de l'assurance automobile du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. **PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**

16.1. **Résolution – adoption d'une politique sur les rapports de l'administration de la Ville d'Hudson au Conseil**

No : R3754-2014

ATTENDU QUE l'information et les communications sont importantes/vitales entre l'administration et les élus;

ATTENDU que la transparence et la communication interne pourrait être améliorée en adoptant une politique sur les rapports;

ATTENDU qu'une politique sur les rapports consolidera et ajoutera aux politiques déjà adoptées dans l'intérêt d'une meilleure gestion;

**Suivant la proposition de Robert Spencer
Dûment appuyée par Deborah Woodhead
Il est résolu:**

QUE les exigences minimales obligatoires et la fréquence des rapports écrits au Conseil sont les suivantes :

- Maire – mensuel : rapport d'activités;



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

- DG – mensuel : rapport d'activités;
- Greffier – mensuel : correspondance et suivi, rapport sur tous les appels d'offres;
- Finance – trésorier-mensuel : déboursés en argent; comptes payables ainsi que ceux en souffrance, comptes recevables et en souffrance incluant les taxes foncières et commerciales, états financiers trimestriels, états de l'argent comptant et des emprunts. Annuellement : prévision de trésorerie, calendrier de remboursement de capital, comparatif de taxes avec d'autres municipalités, budget, plan d'infrastructure;
- Vérificateurs – annuel : état financiers et rapport;
- Sécurité publique – mensuel : rapports détaillés de la patrouille, prévention des incendies et mises à jour de la SQ;
- Urbanisme – mensuel : rapports détaillés, permis et projets, CCU;
- Travaux publics – mensuel : rapports détaillés, projets et infrastructures;
- Eau et égouts – mensuel : consommation d'eau, tests de qualité;
- Culture et tourisme – mensuel : rapport;
- Parcs & loisirs – mensuel : rapport;
- Tous les départements – trimestre : mise à jour du budget;
- Comités – mensuel : procès-verbaux suite aux réunions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2. **Résolution - mandataire pour demande d'aide financière à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) Fonds municipal vert**

No: R3755-2015

ATTENDU que la Ville d'Hudson désire mandater la directrice générale pour faire des démarches et signer tout document en rapport avec l'obtention de subventions de la FCM;

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson mandate la directrice générale pour entreprendre les démarches et signer tout document en rapport avec l'obtention d'aide financière de la FCM en ce qui concerne les dossiers suivants :

- Aqueduc Urbain - recherche en eau;
- Matières résiduelles – collecte à 3 voies (matière organiques);
- Réseau routier (revitalisation du centre-ville : rues et éclairage), réseau piétonnier (trottoirs, bretelles d'accès, traverse de piétons) et réseau cyclable (pistes cyclables);
- Lac Pine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.3. **Résolution - mandataire pour demande d'aide financière au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)**

No: R3756-2015

ATTENDU que la Ville d'Hudson désire mandater la directrice générale pour faire des démarches et signer tout document en rapport avec l'obtention de subventions de la FCCQ;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Appuyé par le conseiller Barbara Robinson
Et résolu:**

QUE la Ville d'Hudson mandate la directrice générale pour entreprendre les démarches et signer tout document en rapport avec l'obtention d'aide financière de la FCCQ en ce qui concerne l'aqueduc urbain, la recherche en eau, le réseau routier et les parcs & loisirs.

QUE la Ville d'Hudson s'engage à payer sa part des coûts administratifs admissibles des projets.



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4. Résolution – mandataire pour demande d'aide financière au Ministère des Transports du Québec (MTQ) – Véloce II

No: R3757-2015

ATTENDU que la Ville d'Hudson désire mandater la directrice générale pour faire des démarches et signer tout document en rapport avec l'obtention de subventions du MTQ relatifs aux points suivants :

- Réseau routier (pistes cyclables);
- Parcs & Loisirs (réseau sentiers).

**En conséquence,
Il est proposé par le conseiller Robert Spencer
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg
Et résolu:**

DE faire les demandes d'aide financière au Ministère des Transports du Québec relativement au programme Véloce II pour la construction d'un réseau de pistes cyclables et la planification, amélioration et la gestion d'un réseau de sentiers pédestres.

QUE la Ville d'Hudson donne un mandat à la directrice générale de faire toutes les démarches nécessaires et de signer tout document en rapport avec les demandes d'aide financière au Ministère des Transports du Québec relativement au programme Véloce II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.5. Résolution de mandat pour dépôt de la programmation Taxe d'accise

No: R3758-2015

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson a pris connaissance du Guide relative aux modalités de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. AVIS DE MOTION

17.1. Avis de motion pour une modification au règlement n° 525 concernant le plan d'urbanisme

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'une modification au règlement n° 525 dans le but de créer une zone résidentielle de très basse densité permettant des résidences semi-détachées sera présenté pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

17.2. Avis de motion pour une modification au règlement n° 526

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'une modification au règlement n° 526 concernant une nouvelle catégorie d'habitation sera présentée pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

17.3. Avis de motion pour une modification au règlement de lotissement n° 527

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville une modification au règlement n° 527 afin de modifier les dimensions minimales des lots ayant accès à l'aqueduc et égout sera présentée pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

17.4. Avis de motion pour une modification au règlement de construction n° 528

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Deborah Woodhead qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville une modification au règlement n° 528 particulièrement à l'article 308 concernant les exigences des compteurs d'eau sera présentée pour adoption.

Le conseiller Deborah Woodhead demande également dispense de lecture dudit règlement.

18. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

18.1. Résolution – règlement de démolition N° 652-2014

No: R3759-2015

ATTENDU QU'il est nécessaire de créer un nouveau règlement de démolition car le règlement n° 355 et ses amendements ne sont plus adéquats;

ATTENDU QUE le conseil municipal considère qu'avec ce nouveau règlement, il y aura un meilleur contrôle des démolitions de bâtiments;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} décembre 2014;

ATTENDU QUE les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement n° 652-2014 et renoncent à sa lecture;



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

**PAR CONSÉQUENT,
Il est dûment proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Appuyé par le conseiller Barbara Robinson
Et résolu:**

QUE le règlement n° 652-2014 soit et est par la présente adopté et décrété.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. AFFAIRES REPORTÉES

20. QUESTIONS DES CITOYENS:

20.1. Monsieur Bill Driver – 104 Elm

- S'inquiète de donner carte blanche à la DG pour signer les choses, il devrait y avoir une contre signature et au cas par cas, un Conseiller devrait aussi signer.

Les conseillers Ron Goldenberg et Robert Spencer abordent la question et répondent que la résolution dont il parle est pour que la DG puisse faire des demandes d'appui financier pour la Ville. Le maire Prévost s'assurera que la DG doit rendre des comptes au Conseil et devra présenter un rapport sur toutes ses demandes de financement.

20.2. Monsieur Peter Batcup – 583 Main

- Mentionne des problèmes à rejoindre la Sécurité Publique par téléphone. Questionne le coût des nouveaux bacs à ordures. Questionne le règlement de lotissement.

Le conseiller Deborah Woodhead mentionne que le lotissement en question est une petite zone de 22 résidences. Monsieur le maire Prévost ajoute qu'il y a eu un problème avec les numéros de téléphone et que les systèmes de communication seront améliorés. On évalue que le délai de retour sur investissement du coût des bacs à ordures sera d'environ 2 ans.

20.3. Monsieur Jean-Pierre Cambron – 168 Fairhaven

- Concernant la résolution pour l'augmentation de densité et logements, est-ce qu'il y aura un problème de capacité avec les réservoirs d'eau? Est-ce qu'on devra payer plus cher pour aider les promoteurs à faire plus d'argent, y-aura-t-il des frais additionnels pour les citoyens?

Le conseiller Robert Spencer adresse la question et ajoute qu'en 2015 les taxes sont en fonction de l'usage.

20.4. Madame Eva McCartney – 97 Mulan

- Demande des précisions sur l'item 17, la modification au règlement no 525 concernant le plan directeur, est-ce pour toute la Ville d'Hudson?

Le conseiller Robert Spencer et le greffier Vincent Maranda répondent que les avis de motion sont tous pour le projet Mayfair.

20.5. Monsieur Marcus Owen – 60 Main

- S'inquiète sur la question de densification, demande qu'une description soit incluse à l'agenda du site web. Mentionne que les avis à l'agenda sont spécifiques à Mayfair.

20.6. Madame Janet Ellerbeck – 183 Main

- Questions concernant les lots de 15,000 pi.ca., on lui a toujours dit que Hudson permettait seulement des lots de 30,000 pi.ca. Est-ce qu'on peut construire des semi-détachés sur les lots de 15,000 pi.ca.?

Monsieur le maire Prévost et le conseiller Deborah Woodhead mentionnent que des lots de 15,000 pi.ca. seront disponibles à Hudson dans l'avenir.

20.7. Monsieur Steve Farrell – 86 Butternut

- Demande des précisions sur les changements et modifications, censé être pour le projet Mayfair mais il semble que le document indique que c'est pour la Ville au complet.

Le conseiller Robert Spencer réitère que l'avis de motion est pour le projet Mayfair. Le greffier Vincent Maranda mentionne aussi que les avis ont été envoyés par le service de l'urbanisme pour Mayfair mais cela n'exclut pas des changements pour d'autres projets.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE



Séance ordinaire tenue le 12 janvier 2015

No: R3732-2014

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 20h20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**